

Les Primeurs du Château de France, AOP Pessac-Léognan

Les vins seront présentés au Château la Garde à Martillac le 24 avril 2023 avec le Syndicat de l'appellation Pessac-Léognan puis au Château Fieuzal à Léognan les 25, 26 et 27 avril avec l'Union des Grands Crus de Bordeaux



Arnaud Thomassin,
Vigneron



Château de France rouge 2022 :

50 % Merlot et 50 % Cabernet Sauvignon

12 mois d'élevage en barriques neuves pour 30%

Une couleur très intense avec un joli fruit bien mûr au nez.

La bouche est très puissante, ronde avec une longueur impressionnante

Château de France blanc 2022 :

80 % Sauvignon, 20 % Sémillon

8 mois d'élevage en barriques neuves pour 30%

Très aromatique avec une belle nervosité en bouche et une belle longueur

SAS B. THOMASSIN – CHATEAU DE FRANCE

33850 Léognan – 33 (0)5 56 64 75 39 - contact@chateau-de-france.com

www.chateau-de-france.com – Facebook Château de France

<https://twitter.com/cfpessacleognan?s=11> - https://www.instagram.com/chateau_de_france_leognan/

RP Paris : VINCONNEXION Int

33 (0)6 22 60 14 15 - www.vinconnexion.com - <https://thinkdrinkglobal.com/> vinconnexion@vinconnexion.com





*Château de France ,
Membre de l'Union des Grands Crus de Bordeaux,
« un si beau nom qui l'oblige ... »*

La famille Thomassin fait partie des plus anciens propriétaires de l'appellation Pessac-Léognan. Le Château de France, qui avait été repris en 1971 par Bernard Thomassin, est conseillé depuis 1996 par Michel Rolland et est dirigé aujourd'hui par Arnaud Thomassin qui poursuit le même objectif de qualité et de développement dans le monde. Ses sœurs Véronique et Virginie sont également impliquées dans la gestion de la propriété.

Cette propriété familiale de 40 hectares en AOC Pessac-Léognan inclut 36 hectares de Cabernet sauvignon et de Merlot pour la production de vin rouge, et 4 hectares de Sauvignon et de Sémillon pour la production de vin blanc. Le Château de France rouge et le Château de France blanc se partagent des reconnaissances mondiales.

L'adhésion au SME du vin de Bordeaux (Système de Management Environnemental) puis la certification HVE en 2018 signent un engagement pour formaliser et améliorer les pratiques existantes au Château de France en vue de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

